

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE

PRUNELLI DI FIUMORBU
SEANCE DU 29 MAI 2015

L'an deux mil quinze le vingt-neuf mai à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON De BUOCHBERG

DATE DE LA CONVOCATION 21/05/2015

Etaient présents : Pierre SIMEON DE BUOCHBERG ; Alain ANGELI ; Jean ROSSINI ; Marie-Josée SANTONI ; Ange-Marie MONDOLONI ; René DOMINICI ; Bernadette CASAMATTA ANDREANI ; Régine RUSAFI ; François SANTONI ; Sébastien GUIDICELLI ; Sandrine CHIODI ; Maguy ROCCHI ; Sébastien OTTOMANI ; Aline RUGGERI ; Stéphanie IACOMETTI ; Michel GRIMALDI ; Christian PAOLI ; André ROCCHI ; Jean-François OTTOMANI.

Nombre de
conseillers

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 22

Absents : 04

dont Représentés : 03

Etaient absents : Natacha PERALDI ; Mélanie ESPI VENTURINI ; Jean-Philippe MARTINETTI ; Dominique VILLARD ANGELI.

Etaient représentés : Natacha PERALDI représentée par Alain ANGELI ; Jean-Philippe MARTINETTI représenté par Pierre SIMEON DE BUOCHBERG ; Dominique VILLARD ANGELI représentée par Jean-François OTTOMANI.

Secrétaire de séance : Michel GRIMALDI

OBJET : SALON RURALITIC

La dixième édition du Salon Ruralitic se tiendra cette année à Polminhac dans le Cantal les 26 et 27 août 2015.

Le déplacement des élus locaux, au cours duquel se tiendront les universités d'été du Numérique et des territoires ruraux, sur l'égalité des territoires devant le très haut débit, le numérique à l'école et autour de l'école, la préservation de l'environnement rural grâce au numérique, le débat sur les interactions et la réciprocité entre territoires urbains et ruraux etc... est important pour la commune de Prunelli-di-Fium'Orbu.

Vu les articles L2123-18 et R2123-22-1 du CGCT,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

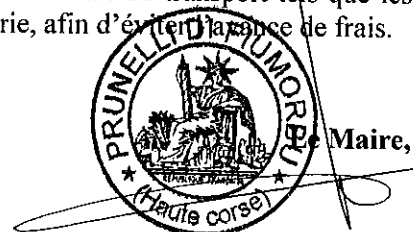
-D'accorder un mandat spécial à Monsieur SIMEON De BUOCHBERG, Pierre, Maire, ainsi que Monsieur DOMINICI René et Madame VILLARD ANGELI Dominique, conseillers municipaux, pour se rendre du les 26 et 27 août 2015 à Polminhac, à l'occasion du Salon Ruralitic ;

-De préciser que pour ce déplacement :

-Les frais de séjour (hébergement et restauration) seront remboursés forfaitairement,

-Les dépenses de transport seront remboursées sur présentation d'un état de frais, auquel les trois élus joindront les factures qu'ils auront acquittées. Toutefois les frais de transport tels que les billets d'avion pourront être mandatés directement par la mairie, afin d'éviter l'avance de frais.

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que ci-dessus.



Maire,